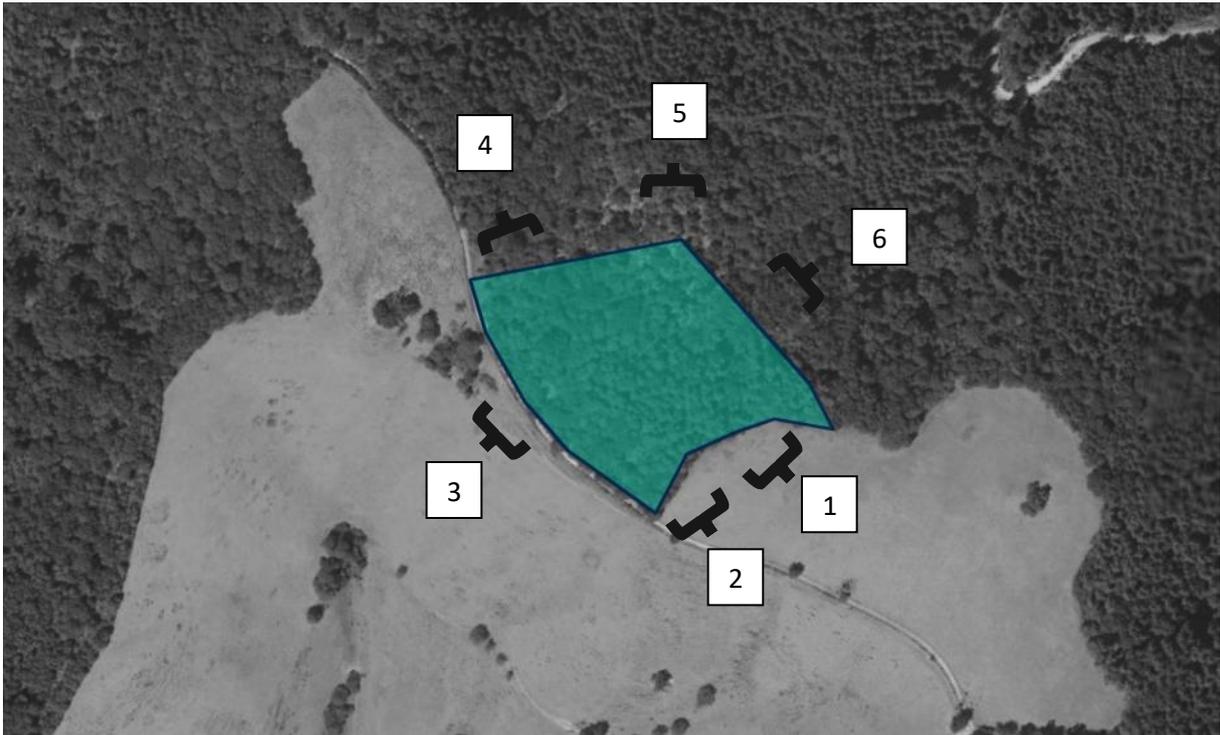


Photo aérienne 2022 avec les différents points de vue présentés



A noter que les photographies du 11/01/2023 montrent une exploitation forestière en cours, qui comprend l'exploitation de la parcelle cadastrale entière. Coupe autorisée par un document de gestion en cours de validité.



2



3



4



5



6



Ces photographies ont été prise le 11/02/1023.

L'objectif du projet est de convertir un peuplement initial de Chêne, et pins sylvestres provenant d'une déprise agricole datant des années 60 (cf photographie aérienne de l'époque) en prairie de fauche et/ou jachère afin de retrouver l'état historique de la parcelle. Sur la zone la plus plane. Des feuillus (érables, sorbiers, pommiers sauvages, ...) seront implantés à la lisière du projet de défrichage.

